

Zone humide de la Clef des Faux (Choisy)

Enjeux du site et actions de gestion 2023–2028



Avec l'aide financière de :



Un site naturel à forts enjeux pour la ressource en eau et la biodiversité

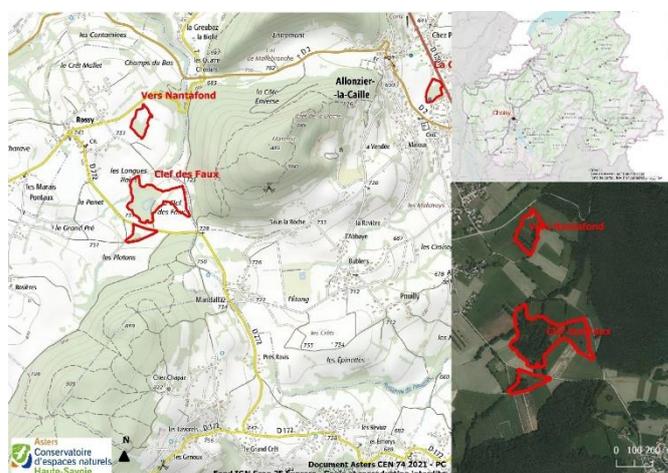
La zone humide de la Clef des Faux présente une mosaïque d'habitats naturels diversifiés, dont certains présentent un enjeu de conservation à l'échelle européenne. Elle s'insère dans un vaste réseau de zones humides. Le diagnostic écologique fait état de :

- 221 espèces végétales répertoriées, dont 2 présentent des enjeux forts (le peucedan des marais et l'orchis incarnat)
- 64 espèces animales répertoriées, avec des conditions réunies pour accueillir le damier de la Succise, papillon d'intérêt européen

Elle assure à ce titre un réel rôle de réservoir de biodiversité.

Du point de vue de la ressource en eau, du fait de sa superficie et de sa situation en tête de bassin versant, elle assure de multiples fonctions :

- **Maintien d'une bonne qualité de l'eau** : rôle d'épuration
- **Régulation des crues** : la zone humide assure un stockage d'eau dans le sol en période de pluie, et contribue ainsi à assurer une bonne gestion de la ressource en eau à l'échelle du territoire, en réseau avec d'autres zones humides
- **Régulation des étiages** : par restitution lente de l'eau contenue dans les sols en période de sécheresse, elle contribue au soutien du débit des ruisseaux et des nappes souterraines
- **Puits de carbone** : comme toutes les zones humides, elle séquestre le carbone par la végétation qui s'y développe, et également au sein du sol, des horizons tourbeux ayant été identifiés



Fiche d'identité

- Altitude : 730 m
- Superficie : 8,5 ha
- Hydrographie : bassin versant des USSÉS, via le ruisseau de Mallabranche. Alimentation par des ruisseaux, fossés et ruissellements diffus
- Usages dans le bassin versant : pratiques agricoles essentiellement (fauche, pâturage)

Elle présente enfin un intérêt paysager et un atout certain pour constituer un bon support pédagogique.

Mais un site altéré d'un point de vue fonctionnel

Le site se trouve altéré par :

- La présence de 3 espèces exotiques envahissantes : le solidage géant, la balsamine de l'himalaya et la renouée du japon.



Balsamine de l'Himalaya



Renouée du Japon



Solidage géant

- L'abandon progressif des pratiques agricoles sur les milieux les plus humides et les moins mécanisables conduit à une fermeture progressive des milieux et un appauvrissement de la biodiversité ;
- Des drains qui assèchent la zone humide ;
- Des pratiques agricoles pouvant être dommageables aux milieux (épandages, fertilisants, mises en culture).

Les actions historiques de gestion du marais (2017-2021)

- Restauration de la pointe sud-est du marais: travaux de bucheronnage et broyage en 2019
- Arrachage et débroussaillage annuel des espèces exotiques envahissantes
- Fauche tardive annuelle avec exportation du bas marais par l'agriculteur
- Entretien de la mare (2017)
- Suppression des déchets et des places de feux (2017)
- Suivis floristiques (2017 et 2021)



Le futur programme d'actions (2023-2028)

Compte tenu des enjeux décrits précédemment, l'objectif majeur retenu pour le site est d'entretenir les habitats naturels à enjeux dans un bon état de conservation. Le programme d'action élaboré vise à l'atteinte de ces objectifs :

Type d'actions	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Réouverture secteurs à magnocariçaies (secteur 5 sur la carte) par broyage avec exportation	■					
Reprise d'une fauche agricole tardive (secteur 5 sur la carte)		■	■	■	■	■
Maintien d'une fauche agricole tardive (secteurs 6 et 7 sur la carte)	■		■		■	
Gestion des abords des zones de reproduction pour les amphibiens (secteur 8 sur la carte)		■		■		■
Arrachage de la balsamine de l'Himalaya et du solidage (bordure de prairie, secteur 6), débroussaillage manuel du solidage (secteur 9) et suivi du développement des invasives (secteur 10)	■	■	■	■	■	■
Arrachage de la renouée du Japon et bâchage (optionnel, si évolution nette du foyer)			■	■	■	
Actualisation des espèces patrimoniales - avifaune						■
Suivi des effets de la restauration sur les milieux et les espèces				■		

